

CEUX QUI VEULENT NOUS FAIRE



AVALER DES COULEUVRES !



De passage à la Cafétéria la Valentine, j'ai trouvé sur le panneau des organisations syndicales un tract de notre très chère organisation majoritaire. Vous la connaissez, celle par qui la suppression des pauses a été possible !!!

A la lecture du tract, je n'ai pas pu me retenir de pouffer de rire, il y en a qui ne manque pas d'air. Il paraît que c'est la direction qui a supprimé les pauses, que notre chère organisation majoritaire n'y est pour rien !!! C'est à mourir de rire.

FO pour ne pas les citer, prend vraiment les salariés de Casino Cafétéria pour des naïfs !!

Il est très habile de pondre un tract de deux pages que l'on trouve affiché dans les établissements CFDT pas chez FO ??? Comprenne qui pourra. **Tract qui rappelle la hiérarchie des normes juridiques ?**

Pour la CFDT, s'il est vrai que la direction a proposé la remise en cause des pauses lors de la NAO, la non signature des propositions de la direction n'aurait certainement pas permis la suppression des pauses et par la même, la dégradation de nos conditions de travail.

Pour aboutir à un accord, il faut être au moins deux : un l'employeur, une organisation syndicale majoritaire.

Il est vrai que la direction pouvait remettre en cause l'accord RTT, mais toute remise en cause remet aussi en cause les aides liées à cet accord ???

La procédure est aussi beaucoup plus longue, délai de prévenance de trois mois, douze mois de négociations et c'est seulement après que la modification s'opère.

Il y a aussi toutes les formes de communication : journaux, radios, média, etc... qui si la direction n'avait pas trouvé de vilains petits canards, cela



nous aura certainement beaucoup aidé pour dénoncer ces pratiques. Mais voilà, la direction a trouvé de vilains petits canards, au nombre de 5, pour valider sa proposition.

Même la CFTC a donné son accord pour ces propositions qui englobaient aussi la **remise en cause du LUNDI DE PENTECOTE !**

CFTC qui au niveau national a formulé un recours contre cette remise en cause jusqu'à la Cour Européenne.

Alors monsieur le donneur de leçon, n'essayez pas de nous faire prendre des vessies pour des lanternes !!

**Assumez votre signature qui a permis à la direction
DE SUPPRIMER NOS PAUSES !**

Alors que dans le même temps chez Casino Distribution, les organisations syndicales, même la tienne, ont opposé un refus unanime et catégorique sur ce sujet.



Le parti pris de la solidarité

Vos délégués CFDT

Jacques SOLER - Cafétéria VALENCE SUD

) : **06.74.41.79.48**

Serge NARDELLI – Cafétéria AIX EN PROVENCE SM

) : **06.12.94.52.69**

Céline SEBIE – Cafétéria PAU-LONS SM

) : **06.71.60.86.63**

Magali VIDAL – Cafétéria NÎMES VIGNOLES

) : **06.62.01.60.95**